

## Comment s'inscrire aux ateliers ?

### Les inscriptions

*(Sous réserve de changements liés au COVID)*

#### **Pour les anciens :**

Du 23, 24 et 25 juin 2020 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

#### **Pour les adhérents inscrits aux ateliers cette année :**

Suite à la pré-inscription, l'équipe définit et propose les groupes et leurs horaires.

#### **Pour les nouveaux :**

Du 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2020 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

#### **Pas de pré-inscription ou de liste d'attente.**

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les créneaux, n'hésitez pas à nous contacter.

#### **Pour tous :**

Lors de l'inscription, vous devrez vous munir de :

- Bulletin d'inscription dûment rempli avec les informations médicales et les autorisations
- Décharge (*en bas du bulletin d'inscription*) ou Certificat médical  
(*Pour toute personne pratiquante et à remettre au plus tard le 1er jour de l'atelier*)
- Justificatif de votre Quotient Familial (QF)  
*A nous présenter pour vérification mais qui ne sera pas gardé*  
(*Document de la CAF ou le dernier Avis d'imposition, ainsi que le montant d'allocations familiales éventuelles*)
- Paiement de la totalité de l'année (*infos et modalités cf. règlement intérieur*)
- Attestation d'assurance si vous souhaitez la licence sans assurance  
*Merci de vérifier que vous êtes bien assurés pour les activités dites à risque*

**L'ensemble des documents (Fiche d'inscription / Règlement intérieur / Créneaux / Tarifs etc.) sont à télécharger sur le site : [www.cirque-scene.fr](http://www.cirque-scene.fr)**

Pôle → **L'École** / Onglet → **La Pratique** → **Les Ateliers** / Boîte à outils (à droite)

### **Fête du Lieu**

Du 18 au 20 Septembre 2020

### **Assemblée Générale**

Vendredi 25 Septembre 2020

### **Reprise des ateliers**

La semaine du 28 septembre 2020

### **Fête de fin d'année**

Du 9 au 13 juin 2021